

LRS 77 Meaux - Centre de Rééducation

GHEF, site hôpital de Meaux
BÂT A, 3^e étage
6-8 rue Saint-Fiacre
77 100 MEAUX
Tél. : 01 78 71 41 72
mail : accueilmeaux@hlrs-villiers.net

Le Directeur
2024/011

Le 29 mars 2024
Diffusion : tout le personnel, Fondation LRS,
ARS Île-de-France et VSD-Intranet

Commission des usagers (C.D.U.)
des établissements LRS Meaux,
Coulommiers, Jossigny
Mandat juin 2023 - décembre 2025

Adresse de correspondance :

Hôpital Villiers Saint Denis
1 rue Victor et Louise Monfort – BP1
02310 Villiers Saint Denis

Textes de référence :

Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé.
Décret n°2016-726 du 1^{er} juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé.
Règlement intérieur et statutaire de la C.D.U. des établissements de la Fondation La Renaissance Sanitaire.

Composition (élections Présidence et Vice-Présidence lors de la C.D.U. du 28 mars 2024) :

Membres avec voix délibérative

Représentants de l'établissement	Titulaire	M. Éric PETIT
	Suppléant	Mme Marie CORUBLE – Présidente
Médiateurs médecins	Titulaire	Dr Jean-Luc DELASSUS
	Suppléant	Dr Françoise SABOURIN
Médiateurs non médecins	Titulaire	Mme Céline DEVILLERS
	Suppléant	Mme Ève DUPONT – Vice-Présidente
Représentants des usagers désignés par l'A.R.S. Île-de-France	Titulaires	M. Pierre KANTER M. Gilles LÉCHOPIER

Membres avec voix consultative

Président de la C.M.E. ou son représentant		Dr Mohamed BEN RABAH
Coordination générale des soins		M. David SÉRY
Représentants du personnel soignant	Titulaire	M. Giovanni REMOND
	Suppléant	Mme Sylvie LOURENCO
Responsable qualité		Mme Dominique REMIOT
Coordinatrice G.D.R. associés aux soins		Mme Odile BAUDIN
Chargée des Partenariats, Autorisations, Patientèle		Mme Christelle JOBERT

Missions :

La C.D.U. veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches ; elle contribue par ses avis et propositions à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches. Pour ce faire, elle :

- Est informée de l'ensemble des réclamations déposées par les usagers ainsi que des suites qui leur sont données ;
- Participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers ;
- Est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la C.M.E. ;
- Se saisit de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, fait des propositions et est informée des suites données ;
- Est informée des événements indésirables graves (E.I.G.) et des actions menées par l'établissement pour y remédier ;
- Recueille les observations des associations de bénévoles dans l'établissement ;
- Peut proposer un projet des usagers exprimant leurs attentes et leurs propositions après consultation des représentants des usagers et des associations de bénévoles.

Le Directeur,

Éric PETIT.

FONDATION HOSPITALIERE RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 8 JUILLET 1928